

Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier être signataire peut reprendre la parole.

Signataires : Sven Kernen

Le Centre

Date du dépôt : 17.06.2025

Sujet : Pour une couverture équitable du territoire en défibrillateurs (DAE)

Le Conseil général de la Ville de Sion, considérant :

- que les défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont des éléments cruciaux dans la chaîne de survie,
- que leur accessibilité rapide et leur visibilité sont déterminantes pour sauver des vies,
- et qu'une couverture équilibrée du territoire communal en DAE constitue un enjeu de santé publique,

invite la Municipalité à :

1. **Évaluer la situation actuelle** de la répartition des DAE sur le territoire sédunois, en particulier dans les quartiers et villages périphériques (Vissigen, Gravelone, Bramois) ;
2. **Vérifier s'il existe une stratégie territoriale** en matière d'installation de DAE ou, le cas échéant, la planifier ;
3. **Étudier la possibilité de mettre en place un groupe de travail interdisciplinaire**, incluant notamment des représentant·e·s du Conseil général, des services techniques, de la santé et de la sécurité, afin d'identifier les lacunes et de proposer un plan d'extension du réseau ;
4. **Envisager l'intégration des emplacements des DAE** dans l'application officielle de la Ville de Sion, en complément des outils existants comme EchoSOS, afin de faciliter leur localisation rapide par la population en cas d'urgence.

Stéphanie Perruchoud

Sven Kernen

Jac Perruchoud

Stéphane Hochli

Grégoire Izor

Rey Edouard

Janique Buyet

Maïme Bone-Ryhin

GABRIELI MUKUNYA

Christophe Pitteloud
VILLE DE SION

Annick Braud Leoue
Braud Leoue

Aurélien ANDRES

Mathieu Mariéthoz

Serge Werten

David Hochli

Conseil général

Page 1 sur 2

Isabelle de Werra
Le Centre

Valérie de Lavallée

1832

1832

Faint, illegible text, possibly a list or account.

Faint, illegible text, possibly a list or account.

Faint, illegible text, possibly a list or account.

Faint, illegible text, possibly a list or account.

Faint, illegible text, possibly a list or account.